

Lettre d'info *municipale*

Sommaire

Projets en cours	2
Saillans au quotidien	3-8
Zoom : une nouvelle salle des fêtes	9-10
Photos souvenirs	11-13
Festivités de l'été	14-15
Gouvernance	161
Le coin Economie	17-19
Conseil des sages	20
Vie associative	21
Biodiversité	22-23
Circuit Fontaines	24
Contacts	24

AGENDA

Conseils municipaux à 20h :

Vendredi 3 juillet

Vendredi 4 septembre

Comités de pilotage à 20 h :

Jeudi 16 juillet

Jeudi 23 juillet

Jeudi 13 août

Réunions 3CPS à 19h :

Jeudi 2 juillet

Parution Lettre d'info

• Attention, seules 2 lettres par an seront distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Saillans (été + décembre).

Nous vous invitons à vous inscrire pour recevoir toutes les autres publications intermédiaires. Des dépôts auront aussi lieu dans certains espaces de Saillans (bibliothèque, club informatique, café des sports...).

Festivités de l'été

La période estivale commence. À Saillans, nous avons la chance d'accueillir de nombreux événements organisés par les associations et de préserver les rendez-vous traditionnels du 14 juillet et de la vogue du mois d'août. Ceux-ci sont organisés grâce à l'engagement de bénévoles que nous ne remercierons jamais assez du temps qu'ils y consacrent.

Ces festivités sont des moments collectifs essentiels pour la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble.

La municipalité souhaite aussi maintenir des feux d'artifices prisés par un grand nombre d'habitants. Ces feux auront lieu, sous réserve de l'accord préfectoral, uniquement le 13 juillet. D'autres animations auront lieu pour la vogue.

N'oublions pas aussi les concerts et les repas musicaux. Le calendrier complet est lisible en page intérieure.

pages 14-15

Une nouvelle salle des fêtes

L'actuelle salle des fêtes n'est plus aux normes et nécessite des travaux très importants. L'équipe municipale a mis en place un processus de co-construction de la décision finale. Un groupe d'habitants accompagne déjà les élus. Nous incitons chacun d'entre vous à

rejoindre ce Groupe Action-Projet. Ce projet concerne la vie quotidienne du village et impactera nécessairement le budget municipal. Comme ils s'y sont engagés, les élus associeront l'ensemble des habitants au processus de décision.

pages 9-10

Inscription à la Lettre d'info

Nom Prénom _____

souhaite recevoir la lettre d'information municipale sous forme :

 mail : j'indique mon adresse email si je n'ai pas déjà reçu l'agenda communal

 papier : mon adresse _____



L'ancienne perception et son jardin

Ce dossier important est repris par les élus avec pour objectif une réalisation durant la mandature.

C'est un bâtiment de notre patrimoine historique au cœur du village. Il a répondu à de multiples besoins au fil du temps. Tour à tour : hôpital, cabinet médical, perception, logement, salle de classe, lieu de vote, lieu associatif, bureaux pour le SMRD, locaux pour les infirmières, le notaire, pour Les Petites Canailles, l'orthophoniste, mairie durant les travaux... Les jardins partagés ont abrité bon nombre de volailles et vu pousser de magnifiques légumes.

Le projet avec le bailleur social SDH (Société Drôme Habitat) prévoyait sa démolition et la construction de deux bâtiments : l'un avec 8 appartements à la vente, l'autre avec 12 appartements sociaux, l'entrée de ce deuxième bâtiment et l'accès aux garages et parkings se faisant par la calade. La société n'ayant pu vendre au moins 4 appartements, ce projet a été abandonné en mars 2015.

Un projet avec DAH (Drôme Aménagement Habitat), premier bailleur social du département qui loge près de 20 000 drômois, a démarré. Il prévoit la réhabilitation du bâtiment avec un espace en rez-de-jardin dédié aux enfants, un plateau administratif au rez-de-

chaussée avec 2 bureaux et à l'étage 3 appartements à loyers modérés. A l'ouest du terrain, il est envisagé la construction de 3 ou 4 villas type bois toujours à usage locatif et à loyers modérés.

Le nouveau projet a pour objectif de :

- répondre aux souhaits des Saillansons de conserver le bâtiment existant ;
- avoir un plateau administratif permettant d'accueillir tous les publics « intergénérationnels » avec 2 bureaux ;
- accueillir les enfants près de l'école ;
- bénéficier de logements à loyer modéré répondant aux demandes actuelles de logement recensées par le CCAS, en densifiant une zone cœur de village ;
- répondre aux normes énergétiques RT2012 divisant par 3 la consommation ;
- préserver la calade en vue de la rénover ;
- obtenir les subventions indispensables aux finances locales.

Dossier suivi par Annie Morin et Christine Seux

Projet de centre nautique

Apprendre à nager aux enfants sur le territoire, oui, mais pas à n'importe quel prix !



L'intercommunalité a organisé une réunion publique d'information le 9 juin, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Nous devons, en tant qu'élus, prendre une position cohérente face à ce projet qui va

impacter durablement le budget communautaire (plusieurs décennies) et provoquer une importante hausse de la fiscalité.

Nous sommes d'accord sur le principe d'un bassin couvert qui permette l'apprentissage de la natation et offre une activité de loisirs appréciée, mais pas dans n'importe quelles conditions, ni à n'importe quel prix.

Le budget envisagé et annoncé est de 7 600 000 à 8 130 000 euros HT en investissement, ainsi que 350 000 à 400 000 euros par an en frais de fonctionnement. La capacité d'autofinancement de la CCCPS étant très faible, ce projet devra nécessairement être financé

par une hausse des impôts locaux. Denis Benoit, élu aux finances, a annoncé un premier chiffrage autour de 40 à 50% d'augmentation pour ce seul projet.

Nous affirmons que de tels frais ne peuvent pas être supportés par la seule CCCPS, ce qui risque de rendre impossible tout autre projet sur son territoire.

Il est indispensable de coopérer avec les intercommunalités voisines, afin de partager le coût de l'équipement (et de son fonctionnement) **avec l'ensemble des habitants de la vallée qui l'utiliseront**, du Diois à la Vallée du Rhône. Cela nécessitera évidemment d'ouvrir les débats aux élus voisins, afin de fixer ensemble des orientations et modalités d'un tel équipement (nombre et taille des bassins, éventuels équipements annexes, etc.).

Par ailleurs, il apparaît essentiel **de débattre du projet de centre aquatique au regard des autres projets en cours ou à venir de la CCCPS**. Si celle-ci s'engage dans le projet de centre aquatique et s'endette sur des dizaines d'années, quel autre projet ne pourra-t-elle pas réaliser ? La lutte contre la fracture numérique (déploiement de la fibre optique) ? L'accueil de la petite enfance (projet de maison de l'enfance en suspens, par exemple) ? Les adolescents, demandeurs

Saillans au quotidien

Vous avez des enfants scolarisés à Saillans ?

Ceci vous concerne tout particulièrement.

Les nouveaux horaires de l'école définis suite à une grande concertation entre tous les acteurs de la communauté éducative démarrent à la rentrée. Les voici :

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
MATINEE	Arrivée	8h30	8h30	9h	8h30	8h30	
	Sortie	12h	12h	12h	12h	12h	
APRES-MIDI	Arrivée	14h	14h		14h	14h	
	TAP		15h		15h		
	Sortie	16h30	16h30		16h30	16h30	
	Cours	6h	4h30	3h	4h30	6h	= 24h
	TAP		1h30		1h30		= 3h

Les Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP) se composent d'**ateliers** d'une heure et demie, (**gratuits**) et **ne sont pas obligatoires**

Ils ont lieu le mardi et jeudi de 15h00 à 16h30 dans l'école ou à proximité (city stade, bibliothèque,...).

Petit historique sur le périscolaire, la cantine et les TAP : 3 services qui fonctionneront à la rentrée 2015

Le périscolaire : la nouvelle intercommunalité CCCPS a voté en janvier 2014 le transfert de la compétence périscolaire aux communes. Elle a assuré

la continuité du service jusqu'au 2 juillet. Personnel, locaux, charges et recettes seront transférés à compter de la prochaine rentrée.

La cantine est un service porté par l'association « Les Gourmands du Pays de Saillans ».

Les TAP ont démarré en septembre 2014. La Mairie de Saillans a piloté la mise en place de ce service dans un souci de concertation en mettant l'enfant au cœur des réflexions.

Le principe de création d'un SIVU (Syndicat Intercommunal À Vocation Unique) périscolaire "Les enfants du Solaire" a été décidé pour organiser les activités périscolaires ainsi que le restaurant scolaire. Le syndicat est en cours de création mais ne sera pas prêt pour la rentrée 2015.

Concrètement, tout sera mis en œuvre par la mairie de Saillans, les communes et les partenaires, pour qu'à la rentrée les 3 services fonctionnent avec un guichet unique pour les inscriptions.

Soyez vigilant et suivez les infos qui vous seront envoyées dans l'été par courriel et sur le site internet.

Projet de centre nautique (suite)

depuis de longues années d'un accueil, d'activités et d'un besoin de mobilité sur notre vallée ? L'aménagement de la friche Vicat ? Celui de la vélo-route ? La préservation et la mise en valeur de la rivière Drôme, des paysages et des milieux naturels, garants de la qualité de vie du territoire ? La lutte contre la précarité et les inégalités (logement social par exemple) ?

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, même en augmentant les impôts, il nous sera impossible de tout faire à l'échelle de notre petite intercommunalité. Il est important et urgent que ce débat sur les priorités ait lieu au sein de l'intercommunalité. Il nous paraît également essentiel d'informer et d'impliquer les habitants dans les grandes décisions qui affecteront leur vie quotidienne sur plusieurs décennies.

Puisqu'il est question avant tout d'apprendre aux enfants à nager, il nous semble également essentiel de

parler dès maintenant de péréquation communautaire (comme pour le centre nautique d'Aubenas) afin de mutualiser les coûts de transports des enfants et trouver une équité financière entre les communes, quel que soit leur éloignement de Crest.

En synthèse, nous disons : un projet pour permettre aux enfants d'apprendre à nager ? Oui, mais seulement à la double condition :

1. que le coût soit très raisonnable et n'entrave pas la capacité financière de la CCCPS et des communes à mener à bien d'autres projets tout aussi essentiels pour le bien être des habitants dans les prochaines décennies ;
2. que ce coût soit partagé par l'ensemble des utilisateurs potentiels de l'équipement (du Diois à la vallée du Rhône).

L'équipe municipale de Saillans.

Travaux réalisés lors du dernier trimestre

- 1) Eglise
 - Couverture en zinc de la corniche de l'église pour améliorer l'étanchéité de la façade.
 - Intérieur : rebouchage d'une fissure sur la voûte de droite de la nef
- 2) Réparation d'une importante fuite d'eau montée de la Soubeyranne en juin
- 3) Rajout de poubelles aux bords de Drôme
- 4) Installation des toilettes sèches au confluent du Rieussec
- 5) Réfection de la chaussée de part et d'autre du Pont des Claux en mai
- 6) Réfection de la partie basse du quai Jobin
- 7) Mise en séparatif des réseaux rue du Four/rue Barnave
- 8) Réfection de la place du Prieuré (enrobé)
- 9) Traverse du Faubourg du Temple
- 10) Nettoyage des conduites d'assainissement avec un hydrocureur : Chemin de Trélaville, rue Dr. Illaire/bords de Drôme, Tourtoiron

Prévisions 2^{ème} semestre 2015 :

- Isolation de la façade nord de l'école Diane Lometto
- Toiture de la salle des maîtres de l'école
- Réfection de la Route Royale



Depuis le début du mois de juin, on peut voir une sympathique cabine en bois installée à la confluence du Rieussec et du bord de Drôme. Ce sont des toilettes sèches que la mairie a fait installer ; la fréquentation de ces lieux est en hausse, appréciés par les Saillansons, les visiteurs et baigneurs. On peut rappeler que depuis quelques années les manifestations se multiplient aux bords de Drôme : Fête nationale,

Feux de la Saint-Jean, les arts qui roulent, le championnat départemental de canoë-kayak... Ce nouvel équipement était plus qu'indispensable !

Ces toilettes sont simples d'utilisation et accessibles aux handicapés. Elles permettent à la commune d'être en conformité sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Sans eau, sans électricité, sans sciure, ni produit chimique, l'appareil fonctionne simplement avec le vent et/ou le soleil.

Dans l'appareil, solides et liquides sont tout d'abord séparés.

Un courant d'air continu évapore alors les urines et déshydrate les matières solides.

3 fois moins cher qu'une cabine-toilette pré-fabriquée classique, cet équipement est subventionné à 35% par le Conseil départemental.

Deux autres toilettes sèches devraient être installées dans Saillans en 2016. Les sites retenus seront étudiés en fonction des besoins, des usages et de l'accueil touristique.

Tarifs des salles du gîte rural

Ce bâtiment devait être transféré à l'intercommunalité pour un projet de maison des sports et de la nature mais l'intercommunalité veut demander une nouvelle étude cette année.

La municipalité a décidé de faire déclasser cet espace pour le mettre à disposition des activités menées par les associations de Saillans en actant, hormis la participation aux frais de chauffage, le principe d'une mise à disposition à titre gratuit.

La cuisine du gîte est condamnée et ne pourra être utilisée par les futurs occupants.

Tarifs :

Habitants et associations de Saillans : mise à disposition gratuite, chauffage 1 €/h

Personnes et associations hors de Saillans : location 50 €/jour, mise à disposition régulière 1 €/h et chauffage 1 €/h

Pour tous : Ménage 70 € et caution 250 €

A savoir

Une nouvelle carte du village et de la commune

Dans le cadre de son travail de construction et de mise à jour des supports d'information, le GAP Transparence-information a initié un partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure de Géographie : une étudiante a choisi comme sujet de mémoire d'établir un plan de la Commune de Saillans ainsi que du centre-village.

La version actuelle pouvant sans doute être encore améliorée au niveau des indications qui apparaîtront sur les plans, les habitants qui souhaitent y participer sont invités à **venir les consulter au secrétariat de la Mairie** et à faire part de leurs observations sur un cahier préparé à cette intention.

3 nouveaux containers

Suite à la requête du Groupe Action-Projet Préservation de la rivière Drôme : mise en place par l'intercommunalité de 3 nouveaux containers sur les parkings en bord de Drôme en période estivale :

- à l'intersection RD493 - D93
- à côté du monument aux morts
- au parking dépôt de sel

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le PLU est un document d'urbanisme et de planification. Il définit les orientations d'urbanisme de la commune et exprime son projet. Il assure également la traduction juridique du projet de développement de la commune, réglementant les droits à construire sur le territoire communal. Le PLU délimite des zones, urbaines et naturelles, à l'intérieur desquelles sont définies, en fonction des situations locales, les règles applicables relatives à l'implantation, à la nature et à la destination des sols. Il peut, en outre, comporter des dispositions relatives, notamment, à l'aspect extérieur des constructions, aux emplacements à réserver, au COS (coefficient d'Occupation des Sols). Ce document est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune. Les principes et les règles qu'il contient sont donc spécifiques à celle-ci. Les communes dotées d'un PLU prennent automatiquement la compétence en matière d'urbanisme, les autorisations d'urbanisme sont délivrées par le Maire au nom de la commune suivant les prescriptions du PLU.

Le PLU se compose de 6 pièces principales

- Un rapport de présentation

- Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- Des orientations d'aménagement
- Un plan de zonage
- Un règlement
- Des annexes (annexes sanitaires, plan de servitudes et plan des contraintes ...)

Il est recommandé de consulter le PLU afin de prendre connaissance de ses dispositions réglementaires avant tout dépôt de demande de permis de construire. Cette démarche préalable permet d'éviter d'élaborer un projet de construction en contradiction flagrante avec celles-ci et de s'exposer à un refus.

Où consulter le PLU ?

Le PLU est un document public. Il est mis à la disposition du public

- Vous pouvez, depuis début juin, **consulter les différents documents du PLU sur le site internet** (menu Mairie au quotidien, sous-menu PLU) : (si vous n'avez pas d'ordinateur, le Club Informatique est à votre disposition, pour un coût modique)
- En mairie
- En préfecture et à la sous-préfecture dont dépend la commune concernée

Etat civil

NAISSANCES

OUILLON-NICCOLINI Tiffaine, Agathe	6 février 2015	Saillans (Drôme)
FIGGLE Elise	4 mars 2015	Saillans (Drôme)
TREVISI Margot, Jocelyne, Christine	22 mars 2015	Die (Drôme)
GOLDSTEIN Malian	25 mars 2015	Valence (Drôme)
CAPPELLIN MILLIEZ Helio, Matisse, Siddhartha	21 avril 2015	Valence (Drôme)
COLOMB Elsa	29 avril 2015	Bron (Rhône)
COLOMB Noémie	29 avril 2015	Bron (Rhône)
MELANO Mélisse	30-mai-2015	Die (Drôme)
AMAL Élias, Yanis	7 juin 2015	Valence (Drôme)

MARIAGES

28 mars 2015	DEVANNE Laurent, Stefan, André et BRETON Gwenaela, Juliette
15 mai 2015	BOUQUET Vianney, Alain et POULAIN-PLISSONNEAU Gérémya, Cécile

DÉCÈS

BONNARD André, Maurice	1 janvier 2015	ANNECY (Savoie)
RICHEZ Geneviève	6 février 2015	ALES (Gard)
MARCHE Jacques, René, Pierre	24 mars 2015	Saillans (Drôme)
BERNARD, épouse BARNIER Arlette, Liliane	2 avril 2015	Saillans (Drôme)
MICHELLI, veuve Jules Désiré FORT Flore	20 mars 2015	Crest (Drôme)
PETRESCU, veuve Teodosie PREDETEANU Nicoleta	26 mars 2015	Crest (Drôme)
VINCENT Armand, Jean, Joseph	16 mai 2015	Saillans (Drôme)
DELÈGUE Pierre, Louis, Marie	10 mai 2015	Ivry sur Seine (Val de Marne)
PEYROL Pierre, Gustave	6 juin 2015	Saillans (Drôme)
REYSSET René, Marcel	29 mai 2015	Crest (Drôme)

Saillans au quotidien**Comment utiliser le PLU ?**

- Repérer sur le plan de zonage le terrain concerné.
- Déterminer à quelle zone appartient le terrain (par exemple, U, UA, A, N ...)
- Se reporter au règlement indiquant quelles règles s'appliquent sur ce terrain

En savoir plus sur le zonage

Dans un premier temps, il est recommandé de se reporter d'abord aux articles 1 et 2 fixant les occupations et les activités interdites dans la zone. Dans un second temps, il convient d'examiner les règles d'implantation, de hauteur, de superficie minimale et d'aspect extérieur.

Le PLU constitue le document essentiel à partir duquel l'instruction des autorisations d'urbanisme est opérée.

Il n'est pas le seul. Certaines règles du code de l'urbanisme continuent de s'appliquer même en présence d'un PLU (règles relatives à la sécurité et la salubrité publiques par exemple).

Le Plan Local d'Urbanisme fera l'objet d'une prochaine révision. Des informations plus précises sur les modalités et sur les objectifs seront intégrées dans une prochaine lettre d'information.

Bon à savoir :

- zones U = zones urbaines
- zones AU = zones à urbaniser
- zones A = zones agricoles
- zones N = zones naturelles et forestières

Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau de Saillans (année 2014)

La gestion de l'eau potable à Saillans est en « régie directe ». L'eau provient d'une seule source : le captage situé à St Moirans sur la commune de Chastel-Arnaud. Il a produit en 2014 : 129 850 m³/an soit 356 m³/j. L'eau est stockée dans deux réservoirs pour une capacité totale de 450 m³. Le réseau compte 22,5 km de canalisations. 1210 habitants (890 abonnés) sont desservis par l'eau potable du réseau communal. La consommation en 2014 a été de 86 000 m³/an soit 235 m³/j, soit une moyenne de 96,16 m³/abonné / an.

En termes de performance du réseau, on peut noter :

- Qualité de l'eau : 1 prélèvement non conforme sur 8 réalisés cette année (manque de chlore)
- Une connaissance des réseaux et une gestion patrimoniale correctes : 93 / 120 points (moyenne française pour les communes de même taille France : 85/120) ; mais des améliorations nécessaires concernant : la connaissance de la localisation des branchements ; la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations ; la modélisation des réseaux
- Un rendement (volume consommé / volume produit) correct du réseau: 66,3% (contre 38% en 2011 ; France : 70 %)
- des pertes encore trop élevées et mal connues : volumes non comptés estimés à 5,4 m³/j/km (France : 4) et pertes estimées à 5,3 m³ / j / km de réseau (France : 0,4)
- un taux moyen de renouvellement des réseaux correct : 2,67% (France : 0,73%)

Concernant le prix de l'eau, il était en 2014 (sur les volumes consommés en 2013) de 1,84 €/m³ pour une consommation moyenne de 120 m³/an (famille de 4 personnes), la moyenne nationale est de 1,97 €/m³.

Pour rappel, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Drôme préconise une réduction de 15% des consommations en eau potable dans le bassin versant en vue de préserver les ressources et milieux aquatiques. Atteindre ou non cet objectif conditionnera dans les années à venir les taxes et aides financières de l'Agence de l'Eau.

Stationner ... pour mieux circuler... pour mieux accueillir et nous respecter...

Quels enjeux ?*Optimiser*

- l'espace et les places de stationnement, grâce à un repérage marqué au sol

Fluidifier et réguler

- la circulation de tous, piétons, cyclistes, automobilistes, particuliers, professionnels, touristes, résidents
- selon les saisons, les jours de la semaine, les contraintes

Saillans au quotidien**Apaiser et sécuriser**

- les relations entre nous, la qualité de vie et de relation, les rencontres entre les habitants et les personnes venant de l'extérieur...

Faciliter

- la vie des résidents (chargement-déchargement, dépose d'enfants ...) des professionnels (livraisons), des personnes à mobilité réduite, des occasionnels (se repérer, profiter de la qualité de Saillans)

Mieux Vivre ensemble

- au quotidien
- aux moments d'affluence
- pour ceux qui travaillent
- pour la qualité de vie du village, esthétique, relationnelle, respiratoire, sécuritaire.

Le GAP, une vingtaine de personnes, s'est réuni sérieusement 3 fois pour élaborer des solutions inventives pour le stationnement et la circulation dans notre village. La participation des habitants a permis d'avoir des idées auxquelles nous n'aurions pas pensé. À la suite des réunions participatives, l'équipe municipale a soumis ces propositions au garde champêtre, aux commerçants, à la gendarmerie de Saillans, lesquels ont apporté leurs précieuses contributions.

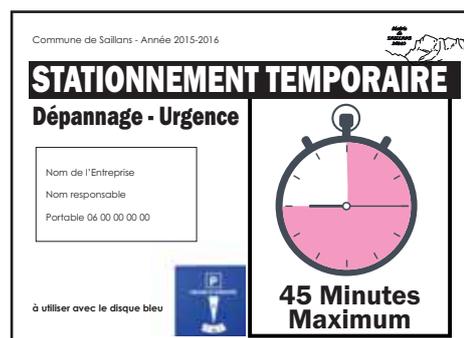
Il ressort des discussions la stratégie suivante :

- **Priorité au réaménagement des parkings** existants par des systèmes de marquage au sol classique ou par des rondins en bois. Le marquage des places permet de gagner 30% de surface de stationnement supplémentaire.
- **Résorber des points noirs de circulation** en remplaçant certains stationnements-minute trop rarement respectés par une zone bleue à disque ou zone de livraison.
- **Retirer du matériel urbain** (potelets...) et en ajouter à certains endroits stratégiques.

Les aménagements concerneront :

- La zone située entre le pont Algoud, la boulangerie Maisonneuve et le pont du Rieussec, 20 km/h.
- Le trottoir entre le pont Algoud et le pont des Samarins, et les abords du Point I.
- La rue Raoul Lambert (montée du Fossé) : Zone bleue, stationnement limité à 30 mn.
- Le Quai Jobin : Déplacement des canoés et création de 6 emplacements supplémentaires.

- La Place Maurice Peyrard : interdite sauf pour les riverains, accès facilité aux rues des Arceaux et Portal du Moulin.
- Le Parking Rieussec/Bords de Drôme refait, gain de places par déplacement de la barrière.
- La Place du Prieuré : marquages au sol.
- La place de La Daraize, 4 places supplémentaires.
- L'angle de la Rue du 19 mars 1962 et de la Rue Coupois.
- Le quartier de la Bourque, marquage au sol.
- Le Faubourg du Temple : marquage au sol, création d'un passage piéton.
- Montée de la Soubeyranne : marquage au sol.
- **Expérimentation d'un macaron Stationnement temporaire Artisans**, permettant un arrêt toléré de 45 minutes pour un dépannage ou une urgence dans les ruelles de Saillans, afin d'éviter les abus de stationnement gênants.



Vous pouvez consulter le détail des 13 projets retenus sur le site internet de la Mairie, commission aménagement, travaux, sécurité : comptes rendus 2 et 3 du GAP.

Les projets à court et plus long terme**• Autres parkings**

L'équipe municipale continue les études de faisabilité, voire d'achat de terrains pour créer de nouvelles aires de stationnement pour votre confort et celui de nos visiteurs.

Places estimées : 25 places derrière le Temple, 80 places à la gare, une centaine de places Avenue Georges Coupois, 30 à 40 places supplémentaires à Tourtoiron avec le déplacement des camping-caristes et du jeu de longue.

Ces créations permettront de supprimer certains emplacements dans le centre du village pour les rendre aux piétons (par exemple, le centre de la place de la République).

Saillans au quotidien

• Nouvelle signalétique

Une nouvelle signalétique, esthétique, pratique et robuste va permettre d'orienter nos visiteurs vers ces nouveaux parkings, de les guider à pied vers le cœur du village, nos commerces, notre marché, nos services.

• Aires de co-voiturage

Deux aires de co-voiturage vont voir le jour à l'automne, avec l'aide du département : l'un à la Gare (côté restaurant du Rieussec), l'autre devant la Magnanerie, face au rond-point.

• Borne de rechargement électrique

Une borne de rechargement (gratuite dans un premier temps) pour les voitures électriques verra le jour place Maurice Faure probablement.

• Poursuite du travail du Groupe Action-Projet

Le boulevard de l'Écho et la place Maurice Faure feront l'objet d'un nouveau GAP en 2016... Patience, tout ne se fait pas en un jour...

• Alternatives pour la mobilité

De nombreux dossiers sur les questions de la mobilité sont débattus au sein de notre intercommunalité, du département et de la région.

Les élus et les Saillansons sont très mobilisés pour voir de nouveaux projets alternatifs :

- **le projet rézo-pouce**, un réseau d'auto-stop conventionné et sécurisé (idée émanant de la commission Jeunes) présenté à l'ensemble des élus de la vallée de la Drôme et porté par le CIPS de Saillans ;
- **l'auto-partage**, le Maire ayant rencontré CitéLib' à Grenoble pour une expérimentation ;
- **le tracé de VéloDrôme**, que le conseil communal doit valider prochainement. Une belle surprise pour Saillans : un pont suspendu, pour franchir la Drôme en amont de l'ancien barrage, en direction d'Espenel.



NOUVEL ÉVÉNEMENT TOURISTIQUE CET ÉTÉ

Le Train touristique Veyn'art visitera la vallée de la Drôme / Diois les 17 et 18 juillet prochains.

Les réservations se font sur le site www.veynart.fr ou en appelant le 06 65 77 41 89. Vous pouvez aussi suivre la page facebook du Veyn'art : <https://www.facebook.com/pages/Le-Veynart/819312581486429>
Les Offices du Tourisme de la vallée de la Drôme / Diois sont mobilisés sur cet événement et sont également des relais d'information pour les inscriptions. Cet événement est soutenu par les trois communautés de communes de la Biovallée, CCCPS, CCVD, CCD.



Afficher en respectant les arbres

Comme vous, les arbres sont des êtres vivants. A Saillans plus qu'ailleurs, ils ont toute leur place et pourtant, ils ont été malmenés, torturés, exécutés au gré des projets, souvent sans raison valable.

Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de les traiter dignement ?

Les punaises, les clous et les agrafes sont autant de douleurs qu'ils ne méritent pas.

Pour des affiches d'une journée, on contamine des arbres. Les parasites et les maladies n'attendent que ces agressions, pour leur faciliter l'entrée sous l'écorce des arbres qui constitue leur seule protection. Nous vous demandons une nouvelle fois, de ne plus rien punaiser, clouer ouagrafer sur les arbres du domaine public.

Recherche appartements et/ou locaux désespérément

Des familles, de nombreuses associations, plusieurs demandes d'installation...

Si vous avez des appartements et/ou locaux à louer, à prêter, quels que soient les types d'espace (grand garage éventuellement..., terrains disponibles pour maraîchage ou jardins). Écrivez à la mairie ou à economie@mairiedesaillans26.fr.

PETITE ANNONCE :

Recherche espace local/atelier

L'association saillansonne « l'Art récup » recherche un espace local/atelier pour développer son activité de valorisation du textile de recyclage par la transformation/création. Cet espace servirait d'une part à stocker la matière première de récupération et d'autre part à un atelier de création. L'association souhaite ouvrir son activité à un public intergénérationnel et animer des ateliers de formation/accompagnement. Toute proposition est la bienvenue, que ce soit un lieu pour stocker le matériel (textiles et machines à coudre), ou un lieu pour un atelier. Merci de contacter : Vincente Barbier au 06 73 44 55 68 ou par mail à : vincente2barbier@gmail.com

Zoom

Une nouvelle salle des fêtes à Saillans !

Un projet important pour la commune en concertation avec les habitants.

Un Groupe Action Projet réfléchit depuis le début de l'année sur les problématiques liées aux salles communales : comment optimiser l'utilisation des salles actuelles et futures ?

Les discussions avec les associations ainsi que le travail au sein du GAP ont mis en évidence que les Saillançons auraient besoin de trois types de salles :

- une salle des Fêtes pour des festivals, des grands événements communaux, associatifs ou privés
- une salle Polyvalente pour des activités plus régulières, des réunions, culturelles ou artistiques
- d'autres types de salles correspondant à des besoins spécifiques (ex. : salle de sport, foyer de jeunes).

La priorité concerne la salle des fêtes.

La restauration de la salle des fêtes actuelle présente de nombreuses contraintes qui ne permettent pas de répondre aux besoins des usagers en termes d'aménagement, de dimensions de l'équipement et en terme de stationnement

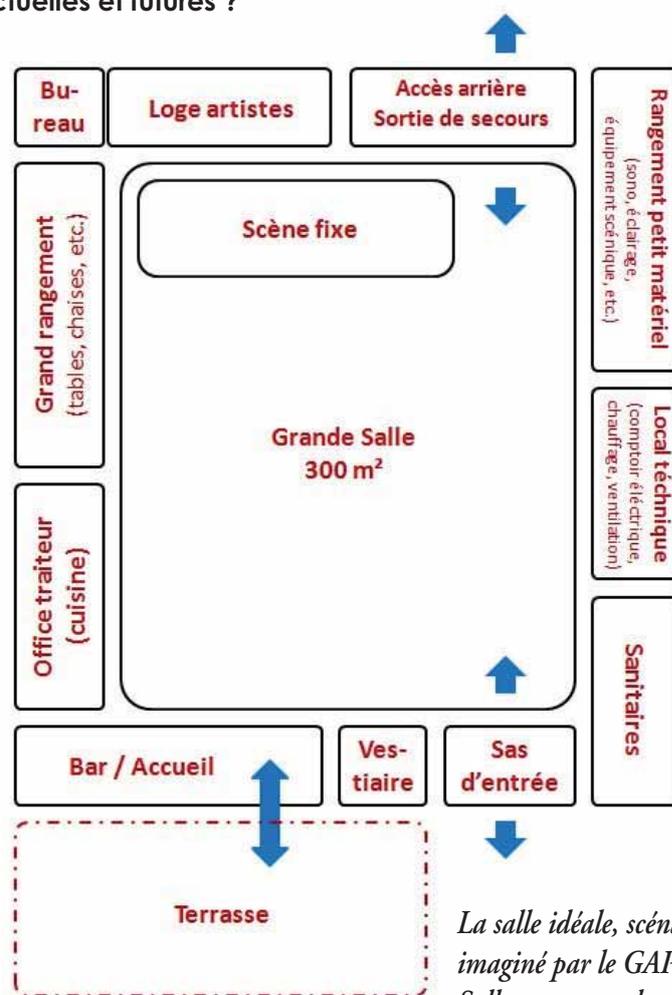
L'expérience d'autres communes montre que les salles « multi-activités », associant pratiques sportives et activités culturelles et artistiques dans un même espace modulable, présentent un inconvénient majeur : il conduit à une dégradation prématurée des équipements et à un aménagement qui ne convient pleinement ni aux pratiques sportives, ni à une salle des fêtes.

L'alternative consiste donc en la création d'une nouvelle salle entièrement dédiée aux activités festives.

Un scénario « idéal » a été construit collectivement le 14 mars par le Groupe Action-Projet « Salle des fêtes ». Ce scénario prévoit un bâtiment d'une surface de 700 à 800 m² au total, dont une grande salle de 300 m². Il envisage une toiture couverte par des panneaux solaires, une loge pour les artistes avec des cloisons amovibles, des wc et des douches. Il prévoit également un local technique et un système de projection un écran déroulant. Ce scénario « idéal » devra maintenant être travaillé au regard des capacités financières de la commune et des contraintes géographiques et techniques de l'emplacement choisi.

Les contours du projet à Saillans

Une proposition s'est rapidement imposée au sein du Groupe Action-Projet :



*La salle idéale, scénario imaginé par le GAP
Salles communales*

- localiser la nouvelle salle des fêtes en périphérie immédiate du village ;
- et conserver l'actuelle salle des fêtes, pour des activités « douces ». Cela permettrait de préserver la tranquillité des habitants et d'éviter une saturation des parkings place de la République et du Prieuré.

Plusieurs possibilités d'emplacement de la nouvelle salle des fêtes ont été discutées :

- quartier **Tourtoiron** (sur les bords de Drôme, où se trouve l'ancien gîte communal). Le principal atout est que l'emplacement appartient à la commune. Toutefois, son emprise sera peut-être insuffisante et il conviendrait peut-être alors d'acheter un terrain privé jouxtant le gîte et/ou de démolir l'ancien gîte ;

Zoom

• quartier des **Chapelains** (terrain juste avant les courts de tennis en venant du centre). Il s'agit d'un grand terrain privé qu'il faudrait acheter. Des contraintes de fouilles archéologiques seraient probablement à prévoir (entraînant probablement un surcoût et des délais supplémentaires de réalisation).

Une troisième possibilité se situait sur le terrain voisin de l'ancienne perception, à côté de la mairie. Cette possibilité a été écartée en raison des nombreuses contraintes qu'elle présente : forte déclivité du terrain, présence d'un cimetière protestant, contrainte acoustique accentuée par un effet d'écho.

Au sein du GAP, la solution d'un emplacement à Tourtoiron a été privilégiée (14 voix sur 24) en raison des avantages suivants : la proximité du centre, confort acoustique, l'environnement et le paysage plaisants, la future implantation voie verte (VéloDrôme), les possibilités de parkings existants (avec extension possible sur le jeu de longue, soit 80/90 places).

Le devenir du bâtiment place de la République

Par ailleurs, l'idée de rénover le vieux bâtiment à gauche de la Poste (en très mauvais état) est également ressortie de ces réunions participatives. Dans la perspective de réserver les bâtiments au cœur du village pour l'habitat, l'équipe municipale souhaite initier des études, en partenariat avec des bailleurs sociaux, pour créer des appartements sociaux collectifs à destination notamment des personnes âgées.



30 mai, visite de la salle des fêtes de Marsanne

L'exemple de Marsanne

Une visite de la salle des fêtes de Marsanne, village très semblable à Saillans, par le nombre d'habitants et son dynamisme associatif et culturel, a permis de mieux cerner les caractéristiques techniques d'une salle des fêtes proprement dite en termes :

- de surface = 300m² de salle « centrale » ;
- de disposition intérieure et d'équipement technique étudié avec ingéniosité ;
- de confort acoustique : un choix essentiel de la commune ;
- d'économie d'énergie : revente d'électricité produit par une toiture équipée en panneaux solaires ;
- de possibilité de parking, etc.

LA MÉTHODE DE TRAVAIL POUR LA PRISE DE DÉCISION COLLECTIVE

Ce projet de salle est fêtes est important en raison de son coût mais aussi des retombées sur la vie sociale du village. Aussi, il nous paraît important d'ouvrir plus largement la décision à l'ensemble des habitants. Pour ce faire, un **sondage** va être organisé pour que chaque habitant puisse exprimer sa préférence quant à la localisation de la future salle des fêtes.

L'équipe municipale s'engage ensuite à travailler de manière plus approfondie ce projet avec le Groupe Action-Projet « Salle des fêtes » en partant de l'emplacement qui aura été plébiscité lors du sondage. Seront en particulier travaillés et précisés les questions financières, (coût acceptable pour le budget de la commune), techniques (destinations et surfaces des locaux, les matériaux utilisés, confort technique et acoustique, la performance environnementale), juridiques, esthétiques, etc.

Comment participer au sondage sur l'emplacement préféré pour la salle des fêtes ?

Les habitants seront invités à se prononcer sur leur préférence quant à la localisation de la future salle des fêtes : (1) quartier **Tourtoiron** ou (2) quartier **Chapelains**.

Un **stand d'information** se tiendra pendant 2 dimanches de juillet au marché de 9h à 12h30. Des élus et des participants aux GAP seront présents pour vous présenter les deux solutions et répondre à vos questions.

Deux modalités de participation au sondage seront possibles (participation nominative) :

- dimanche 12 juillet et dimanche 19 juillet, au marché de 9h à 12h30
- En passant à l'accueil de la mairie le matin (9h -12h) entre le 1^{er} et le 31 juillet.

Photos souvenir

*Carnaval
le 4 avril*



Photo Feux d'artifice



Les TAP en action !



Cérémonie du 8 mai



Inauguration Grande Rue le 30 mai



Mai - Travaux Eglise couverture en zinc de la corniche

Photos souvenir

Ce ne sont que des moments photographiques (choix exhaustif), et bien d'autres événements auraient mérité être mentionnés.



En Mai, dans les pots, on plante



Raid VTT Des chemins du Soleil, départ de Saillans le 15 mai



Remise en état du compost collectif par des habitants courageux sous la pluie.

Festival latino mai 2015



Plus de détails et d'autres infos sur www.mairiedesaillans26.fr

Photos : Remerciements à Michel Morin, Sabine Girard, Fernand Karagiannis, Dominique Arnaud-Thuier

Photos souvenir



31 mai 2015, inauguration d'Equisens... découvrir l'équitation...

*6 juin 2015,
Baptême
de l'air des
enfants de CM2*



*20 juin 2015,
kermesse de l'école*



*23 juin 2015,
Fête de la
Saint Jean*





Festivités été 2015

Lundi 13 juillet 2015 :

- 14h30 Concours de pétanque
organisé par la Boule Mousseuse et la Pétanque Saillansonne
- à partir de 19h30 : Repas paëlla (Place de la République)
- 20h30 Distribution de flambeaux devant la mairie
- 20h45 Retraite aux flambeaux avec la fanfare "L'écho Diois"
- 21h45 Arrivée Pont Algoud, descente de canoës sur la Drôme
- 22h30 Feux d'artifice (à l'heure d'impression de la Lettre d'info municipale, sous réserve d'acceptation de la préfecture, confirmation sera donnée dans la presse locale, panneaux d'affichage et flash info)
- 23h00 Bal organisé par La Pétanque Saillansonne et La Boule Mousseuse

Grande Vogue de l'été 22 et 23 août 2015

Samedi 22 août 2015 :

- 20h45 Distribution des flambeaux devant la mairie
- 21h Retraite aux flambeaux avec la fanfare "La Cantina Municipale"
- 22h00 Bal avec "Coco Sunshine", suivi d'un DJ, organisé par L'association Anguille sous Roche et Canoé Club



Dimanche 23 août 2015

Le matin, Aubades au profit de l'association Les Petites Canailles

- 20h45 Départ de la déambulation avec Les Caméléons et Karnavires (rendez-vous devant la mairie)
- 21h25 Petit final pyrotechnique
Descente de canoës
- 22h30 Bal



La Grande Rue sera piétonne, du carrefour du Fossé à la montée de la Soubeyranne, **entre le 1^{er} juillet 2015 et le 31 août 2015 tous les soirs de la semaine de 18h à 24h, le mercredi à partir de 16h30**, jour du marché bio à l'Esplanade de l'église et aussi les **3 premiers week-ends** de septembre.

Concerts/repas musicaux Saillans - Été 2015

	Juillet			Août				
	Jour	Jour	Jour	Jour	Jour	Jour		
Dimanche	5	12	19	26	2	9	16	23
Lundi	6	13	20	27	3	10	17	24
Mardi	7	14	21	28	4	11		25
Mercredi	8	15	22	29	5	12	19	26
Judi	9	16	23	30	6	13	20	27
Vendredi	10	17	24	31	7	14	21	28
Samedi	11	18	25	1	8	15	22	29

Soirées de "silence" sans concerts ni repas musicaux

Démocratie participative : aller plus loin avec des aides financières

Depuis maintenant plus d'un an, élus et habitants de Saillans co-construisent un nouveau mode de gouvernance de la commune, à la fois collégial et participatif. Pour ce faire, nous avons mis en place une démarche originale et innovante basée sur :

- **l'information** des habitants et la transparence ;
- des instances (Commissions Participatives et Groupes Action-Projet) **permettant la participation des habitants** à toutes les étapes de la gestion communale (de l'impulsion des idées, à l'étude et la mise en œuvre des projets) ;
- **des méthodes d'animation** garantissant l'expression et le respect de la parole de chacun.

Nous définissons ensemble, élus et habitants, les grandes orientations de la politique locale : développement durable, équilibré et juste, renforcement des liens sociaux et intergénérationnels sont les valeurs qui nous rassemblent. Nous ne misons pas tant sur les investissements matériels (petite commune que nous sommes, nous avons peu de moyens financiers), mais plutôt et surtout sur les idées, les savoirs, les savoir-faire dont tout un chacun dispose, pour mener à bien nos projets.

Après un an de fonctionnement, plus d'un quart de la population est impliquée et plus d'une quinzaine de projets co-construits ont démarré. Ce succès nous incite à poursuivre, mais nous rencontrons des difficultés liées à **la faiblesse de nos moyens humains**. Il nous faut travailler à consolider, améliorer et pérenniser ce dispositif innovant de démocratie participative, mais également à ouvrir davantage la démarche vers les publics que nous identifions comme à la fois les plus fragiles et les moins impliqués : les adolescents et jeunes adultes, les personnes âgées en situation d'isolement, les foyers à faibles revenus. Il convient également de capitaliser cette expérience en vue de l'améliorer et de la diffuser.

Pour permettre à ce projet ambitieux de se réaliser pleinement, et **en réponse à des incitations de la Fondation de France et de la Région Rhône-Alpes** qui encouragent les démarches participatives, les élus référents à la gouvernance ont imaginé un plan d'action. Ce plan, d'une durée de 24 mois, consiste en l'élaboration d'une véritable stratégie de gestion participative de la commune (avec l'accompa-

gnement d'un prestataire extérieur) puis en sa mise en œuvre (par l'emploi d'un chargé de mission sur 12 mois). Les actions concerneraient notamment : (1) l'amélioration et la consolidation des outils existants en matière d'information et de participation des habitants ; (2) le développement de nouvelles méthodes et d'outils de participation, variés et adaptés aux publics les plus fragiles (y compris le referendum local), (3) l'évaluation de la participation des habitants dans la durée, (4) l'organisation de moments de réflexion sur la gouvernance communale, associant les élus et les habitants.

Ce projet est évalué à 77 704 euros sur 24 mois et sera fortement subventionné : en premier lieu, par des fonds privés, à hauteur de 47% (Fondation de France) et ensuite par des fonds régionaux (33%) sur des lignes de financement dédiés aux projets de démocratie participative. Le restant à charge pour **la commune (20%)** correspond entièrement à des frais que nous dépensons d'ores et déjà en fonctionnement courant et que nous pouvons valoriser auprès des financeurs (exemples : lettre d'info municipale, travail administratif des agents). **Ce projet ne pourra se réaliser que si les subventions sont obtenues** (réponse attendue dans l'été), **et ne grèvera donc en rien le budget communal**. Ce taux de subvention exceptionnel est lié au caractère original et innovant de notre démarche, d'ores et déjà reconnu par les partenaires financiers, ainsi qu'au recours à des financements privés.

Les élus référents à la gouvernance



Comités de pilotage ouverts au public

Toutes les décisions importantes concernant la commune sont prises essentiellement en comités de pilotage. Vous pouvez y assister. Les comptes rendus sont publiés sur le site internet, menu Equipe municipale, rubrique Comités de pilotage.

Marché bio, le mercredi en été

Le marché bio se tiendra le mercredi sur le parvis de l'église de 17h à 20h.



Après l'expérience et le mini-échec de 2014, il a été décidé de persévérer et d'élargir l'offre. Seront présents des producteurs mais aussi des revendeurs s'engageant à ne proposer que des produits du circuit court : œufs, plantes aromatiques, pain, pâtes - farine, vin, fruits, jus de fruits/légumes, miel, spiruline, condiments... Des petites animations et de

l'artisanat pourraient aussi être présentés. Alors, pensez donc au petit marché du mercredi...

Bientôt un site internet dédié

Activités économiques de Saillans

Son objectif est de donner plus de visibilité aux différents acteurs économiques de Saillans, d'informer sur chaque entreprise et de retrouver ses contacts, de montrer la diversité de l'offre actuelle et d'aider à la faire prospérer. Le site des activités économiques est en cours de création et **sera visible début juillet** : classement par types d'activités et fiche signalétique individuelle de chaque acteur économique et culturel. **Chaque entreprise devra vérifier ses données et devra envoyer des informations ou photos qu'il lui semble utiles de publier.**

Son contenu ne sera pas exhaustif mais nous avons décidé de le mettre en ligne très prochainement. Il sera actualisé tout au long de l'année 2015 avec les informations envoyées par les acteurs économiques de Saillans et sera amélioré afin de permettre une meilleure navigation et une recherche facilitée.

IMPORTANT :

Si votre activité ne figure pas sur le site,

merci de nous retourner votre fiche Acteur économique complétée et mise à jour (disponible en mairie ou téléchargeable sur le site, Menu Economie Production locale) à :

economie@mairiedesaillans26.fr.

Ça bouge à Saillans

Cette rubrique a pour objectif de vous informer sur les nouveautés, les changements et de mieux vous faire connaître les acteurs économiques de votre village.

Restaurant Le Rieussec

Patrick Feugier



Après avoir passé 7 ans au Chaudron de Couspeau, le restaurant de La Chaudière dont cette commune est propriétaire, j'ai décidé de racheter et de rouvrir Le Rieussec à Saillans afin d'avoir mon propre restaurant. Cela fera 4 ans le 11 juillet 2015.

Le restaurant est membre du réseau « Promenade gourmande en Drôme » et a acquis le Label « qualité tourisme » en novembre 2012.

Ma cuisine prend sa source dans les produits du terroir drômois. Vous trouverez aussi le foie gras « fait maison » et tous les desserts « faits maison ». Pendant la période de chasse, le gibier est à l'honneur. Je propose également des plats à emporter sur commande. Terrasse panoramique surplombant la Drôme et salle climatisée.

Le Rieussec, 180, route de la gare 26340 Saillans
04.75.21.76.08

lerieussec@gmail.com

www.restaurant-lerieussec.com

Magasin d'usine Ladrôme



Produits BIO à base de plantes

Depuis plus de 15 ans nous travaillons avec les plantes pour vous proposer des solutions biologiques destinées au bien-être.

Avant tout, nous souhaitons partager avec vous notre passion et nos conseils sur l'utilisation de produits d'aromathérapie et de phytothérapie :

Le coin Economie

nous avons ainsi créé notre magasin d'usine il y a 2 ans !

Carole et Aimilia seront là pour vous accueillir !

Ce que vous pourrez y trouver :

Huiles essentielles & huiles végétales, eaux florales, Extraits de plantes, produits à base de propolis, élixirs floraux, produits dérivés.

Profitez aussi de notre parcours botanique pour découvrir les plantes aromatiques et médicinales !

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi sauf jours fériés

10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

LA DROME PROVENÇALE

ZA LA TUILLIERE - 26340 SAILLANS

Tél : 04 75 22 30 60

Equisens

Juliette



Passionnée depuis ma plus tendre enfance par les chevaux, après avoir travaillé plusieurs années dans le secteur de l'animation socio-culturelle, j'ai décidé d'allier passion et métier. J'ai passé les diplômes d'animateur équitation, d'accompagnateur de tourisme équestre et le brevet fédéral de spectacle de club.

J'ai passé plusieurs mois de bénévolat à Saillans auprès de Clara Pommatau et ses chevaux. À la fermeture de l'ancien centre équestre, nous nous sommes mobilisés à plusieurs pour que la vie équestre continue au village. Ainsi, l'association Equisens est née en mars 2015 avec l'envie de proposer une structure équestre alternative : développer un lieu où le bien-être des chevaux et des hommes prend une place centrale. Les activités proposées sont variées et ludiques, elles se déroulent principalement en pleine nature et respectent les principes de l'éthologie équine appliquée (étude du comportement du cheval dans un milieu équestre et mise en place de méthodes adaptées à leur mode de fonctionnement et de communication).

Cet été nous proposons:

- des "Rando-etho", à la 1/2 journée, d'1 journée, sur 2 jours, sur 5 jours.
- des journées "Equilien" pour tisser et approfondir le lien avec les chevaux grâce à l'éthologie.
- des balades et des journées d'initiation à poney.
- des stages de spectacle équestre.

Toutes les activités sont accessibles à tous, même aux débutants !

En septembre, nous proposerons 3 ateliers hebdomadaires : le mercredi après-midi, le samedi matin, et le samedi après-midi. Ces ateliers de 2h minimum seront organisés non par âge ou par niveau, mais par thème ! Ainsi chaque groupe pourra pour découvrir l'équitation en s'amusant.

Contact : Juliette au 07 70 34 67 95 ou

par email : equisens.saillans@gmail.com, et site www.equisens.info

Lynx-Photos

Jean-Luc FAVRE



Ma boutique est installée cette année au n°30 de la Grand rue de Saillans, pas très loin de là où j'étais installé l'an passé (mon lieu de résidence principale est Pont-de-Barret).

J'ai commencé à travailler à Saillans en 1993 ; avec EVA en 1995 j'ai commencé à faire des photos en autodidacte, jusqu'en en 2004 où la sécheresse ne permettait plus d'assurer un débit suffisant de la Drôme pour naviguer. D'autres activités en Ardèche (bateaux, chevaux, karting, moto) m'ont permis de continuer à me professionnaliser. J'ai aussi travaillé en station (Isola 2000) et au Festival de Cannes pour une agence de presse.

À l'heure actuelle, je suis spécialisé dans les portraits, le sport, et les écoles. Ma boutique à Saillans est ouverte de mai à septembre, de 15h à 21h en saison. J'envisage également d'ouvrir à Noël.

Mon « book » est accessible sur www.lynx-photos.book.fr

Le coin Economie**AP'T SAILLANS ET SON CANTON**

Sylvette Kessler



Il y a 15 ans la Laverie de la roche ouvrait ses portes. Aujourd'hui une multitude de services à la personne viennent compléter les services de laverie et de couture, sous les noms de AP'T et IN AP'T, toujours dirigée par Sylvette Kessler, aidée de plusieurs personnes.

*N'hésitez pas à vous renseigner au
04 75 21 59 22*

17 rue Porte Neuve 26340 Saillans

A savoir : **Bientôt** nouvelle fromagerie sur la ZA La Tuilière. Plus d'infos dans la prochaine lettre.

Le coworking pour travailler ensemble, autrement, à Saillans ?



Le « coworking » fonctionne de la même manière que le « covoiturage » avec le monde du travail, pour le partage de bureaux.

Il repose sur deux principes indissociables : l'utilisation d'un espace de travail partagé dans lequel on se rend de manière ponctuelle ou régulière, et la participation aux échanges formels et informels qui

se déroulent entre tous les utilisateurs qui fréquentent le lieu, créant ainsi une communauté en réseau partageant des valeurs communes.

En France, le premier espace de coworking est apparu en 2008 et on estime qu'il y aurait aujourd'hui près de 250 espaces regroupant environ 10 000 utilisateurs !

Aujourd'hui, ces lieux commencent aussi à se développer en milieu rural où le modèle économique est plus délicat mais les enjeux encore plus importants : ancrer des activités économiques sur le territoire, rompre l'isolement, favoriser l'innovation, limiter les déplacements vers les villes...

Espace de coworking Latelier à Die Et pourquoi pas à Saillans ?

L'idée de créer un espace de coworking à Saillans a été impulsée par le Pôle d'Excellence Rurale avec l'objectif de mailler la Vallée de la Drôme d'espaces de travail partagés. Ce projet réunit différents acteurs dont la 3CPS, la Mairie de Saillans et le Pôle Numérique.

La première étape a été la diffusion d'un questionnaire en ligne et l'organisation d'un atelier participatif pour présenter ce nouveau mode de travail et faire un premier point sur les besoins ; près de 25 personnes étaient présentes. La seconde étape a été la formation d'un groupe de travail pour définir les contours du projet et souder le groupe.

Le 18 juin, une première journée de coworking a été organisée dans un local privé afin de pouvoir tester grandeur nature le coworking.

Ce test se poursuit cet été, n'hésitez donc pas à entrer pour venir travailler (36 Grande Rue à Saillans).

Pour suivre le projet, RDV sur <http://www.cedille.pro/du-coworking-a-saillans/>

Pour tester la formule, les espaces de coworking de Valence (La Forge collective), de Crest (L'épi-Centre) et de Die (Latelier) proposent un essai gratuit, le temps d'une journée (sur inscription)

Léonard Lenglemetz, chef de projet coworking au Pôle Numérique

Conseil des sages

Actualité du Conseil des Sages

Le Conseil des Sages continue son action au long cours auprès de la municipalité travaillant toujours sur la forme et non sur le fond des sujets. Le CDS réfléchit à la facilitation de la démocratie participative, à son amélioration, et à son essaimage.

Ses missions actuelles sont :

La veille sur la mise en pratique de la démocratie participative : le Conseil des Sages poursuit ce rôle en accentuant sa vigilance sur les outils de participation citoyenne dans les commissions thématiques et dans les Groupes Action-Projet.

La formation des animateurs bénévoles : une réunion de travail avec les animateurs/trices bénévoles a eu lieu le 17 Juin ; elle avait pour objet la gestion des conflits et de la prise de pouvoir d'un participant lors d'un GAP, et s'est déroulée sous forme de jeux de rôles. Nous remercions tous les animateurs/trices qui participent à cette expérience démocratique en donnant de leur temps.

L'essaimage : Les membres du Conseil des Sages répondent, autant que possible aux sollicitations extérieures émanant de collectifs d'habitants, de journalistes, d'étudiants, d'écrivains ou pour des rencontres citoyennes sur les questions de démocratie participative. Ils contribuent à faire connaître le mode de fonctionnement des instances municipales à Saillans depuis 2014.

Clément Mabi, chercheur en sciences sociales, passionné par les questions de démocratie participative opérationnelle, a eu la générosité de venir gracieusement nous aider les 10 et 11 juin, l'objectif étant de construire conjointement avec le Conseil des Sages et les élus, des outils nouveaux en vue de faciliter et d'enrichir le pouvoir d'agir des habitants mais aussi des outils d'évaluation et d'analyse pour permettre l'écoute régulière du fonctionnement que nous avons choisi et que nous expérimentons, afin de l'améliorer si nécessaire. Il faudra encore plusieurs semaines pour finaliser ce 1^{er} travail sous forme d'enquête. Nous aurons besoin, le temps venu, d'aide pour concrétiser cette évaluation. Nous vous en reparlerons lors d'une réunion publique au cours du 4^{ème} trimestre 2015.

La rencontre trimestrielle entre élus et « Sages » du 02 Avril, animée par 3 bénévoles, a porté sur les difficultés que les uns et les autres rencontrent dans la pratique quotidienne de leurs fonctions. Des solutions pour faciliter les échanges entre les différents acteurs ont été dessinées et vont être mises en place.

Afin de continuer à nouer des liens, à faire plus ample connaissance et à créer du partage entre les différents acteurs de la gouvernance participative (élus, membres du Conseil des Sages, animateurs/trices, correcteurs, relecteurs) le Conseil des Sages a organisé une rencontre conviviale le samedi 27 Juin, avec descente de la Drôme en canoë.

ÉVÈNEMENT

« ? Curieuses Démocraties ? »

18, 19 et 20 septembre 2015 à Saillans

Taux de participation aux élections de plus en plus faible, votes banalisés vers les partis extrémistes, crise de confiance envers les politiques, le constat est indéniable, notre démocratie va mal. **Il est donc temps de réinventer notre démocratie**, de la faire vivre différemment, de redonner au sens politique ses lettres de noblesse en réaffirmant le pouvoir du peuple sur les décisions et les choix qui le concerne.

Suite aux élections municipales de 2014 où une liste collégiale et participative s'est fait élire dans votre commune de Saillans, un collectif d'habitants de la vallée de la Drôme s'est lancé dans l'organisation d'**un événement politico/culturel autour de la question des formes de démocraties locales** qui impliquent et engagent les citoyens. Un collectif porté par l'envie d'essaimer la dynamique pré-électorale, de travailler sur les questions de l'« après » : comment conduire concrètement une politique locale vraiment démocratique ? comment explorer le champ des possibles ?

Cet événement, qui aura lieu les 18, 19 et 20 septembre 2015 à Saillans, **portera l'ambition d'éveiller la curiosité sur les questions de démocratie** par le biais de conférences, de tables rondes, de forums, de films. Il se veut également très concret et pratique en proposant tout au long du week-end des échanges d'expériences, des ateliers d'outils participatifs et de méthodes pour des listes citoyennes futures.

Philosophes, politologues, sociologues, praticiens, citoyens, élus, artistes, acteurs d'expériences concrètes de démocratie locale participative... viendront nourrir cet événement.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur www.curieusesdemocraties.org

Vie associative

Vous souhaitez donner un coup de main pendant l'évènement, dans la dernière ligne droite avant l'évènement, héberger un intervenant ?

Vous pouvez contacter l'équipe logistique :

logistique@curieusesdemocraties.org.

Plus largement, pour être tenu informé ou relayer des documents du collectif : inscrivez-vous sur la liste des sympathisants sur la page d'accueil de notre site.

Vers une nouvelle identité du Club Informatique du Pays de Saillans (CIPS)

Vous connaissez sans doute ou avez déjà entendu parler du **Club informatique du Pays de Saillans**, situé au cœur du village, rue Raoul Lambert. Mais cette dénomination, si elle identifie bien notre vocation d'« Espace Public Internet » avec notre animateur Jérémie (services Internet, impressions, scans, télétravail, petite maintenance, formations, création et maintenance de sites) avec quelques 250 adhérents et l'accueil du public de passage, occulte en partie le deuxième volet de nos activités qui s'inscrit dans le cadre du label « Espace de Vie Sociale » que nous détenons auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. À ce titre, nous assurons depuis de nombreuses années l'accueil scolaire dans nos locaux avec les professeurs, des bénévoles dispensent l'aide aux devoirs et une fois par mois se tient une permanence de la mission locale de Die chargée d'accompagner les jeunes. Également, nous pouvons fournir une aide aux démarches administratives sur Internet.

Le Club envisage cependant de renforcer le volet social pour offrir des services et des animations qui favoriseront les liens intergénérationnels. Nous avons dans ce cadre engagé une démarche visant à obtenir le label « Point Information Jeunesse » pour apporter aux jeunes des réponses pertinentes à leurs questions. Nous cherchons également à développer **des offres de service au public** comme la gestion de covoiturage, une borne de consultation des abonnements de transport ou autres qui restent à définir.

D'autres actions sont envisagées, et le Club a récemment embauché Julie, remplaçant Nathalie au secrétariat avec des attributions supplémentaires de développement et d'animation du volet social. Nous avons également pour projet d'accueillir **un volontaire du Service Civique** pour œuvrer

à ses côtés. D'ores et déjà, un espace dédié de vie sociale a été créé dans nos locaux.

En parallèle, **le Club cherche à s'ouvrir** en mettant en place des partenariats comme avec la MJC Nini Chaize ou la médiathèque d'Aouste sur Sye, avec pour objectif de développer d'autres synergies avec diverses associations et structures existantes.

Cependant, un tel développement ne peut se concevoir sans devoir mener des réflexions en amont permettant d'adapter l'offre aux besoins et envies de chacun. Le CIPS, comme toute association, fonctionne avec des bénévoles qui offrent certes de leur temps mais dont le tissu nécessite d'être renforcé. En effet, un tel lieu ne trouvera sa pertinence qu'avec l'adhésion et l'implication aux projets des habitants. **Toutes les bonnes volontés pour venir nous conseiller voire nous épauler sont donc les bienvenues**, ce qui garantira à terme de pouvoir offrir des services de qualité.

La porte du Club est grande ouverte. N'hésitez pas à entrer, venir discuter avec nous de nos projets, apporter vos idées et vous impliquer éventuellement dans l'association. Toute l'équipe est là pour vous accueillir et vous écouter et se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

L'équipe du CIPS

Une nouvelle activité sur Saillans

Lancement de l'école de pagaie du CANOE CLUB RIVIERE DROME

Depuis près d'un an, une poignée de passionnés de kayak et de canoë ont remis en route une association dédiée à ces pratiques : enseignement et développement du canoë et du kayak, découverte et sensibilisation à notre patrimoine rivière.

Ouverte aux enfants à partir de 9-10 ans sachant nager et aux adultes.

Date limite pour les inscriptions : 1^{er} septembre

Pour plus de renseignements :

- 06.95.74.02.68
- canoe.club.riviere.drome@gmail.com
- Facebook : canoe club riviere drome

Lire l'article plus complet sur www.mairiedesaillans26.fr

ASSOCIATIONS, IMPORTANT :

Le calendrier des festivités 2015 est disponible sur www.mairiedesaillans26.fr, menu Vie associative. Avant d'organiser un évènement, prenez soin de le consulter. Vous pouvez aussi envoyer un court texte (et un visuel) pour insertion sur la page web du site de la mairie.

Agenda communal : envoyez un mail pour annoncer (et/ou confirmer) votre évènement dans l'agenda communal mensuel à associations@mairiedesaillans26.fr avant le 20 du mois.

La lutte contre l'ambroisie : l'affaire de tous

(MESSAGE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ)

L'Ambroisie « à feuille d'armoise » est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19^{ème} siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Rhône-Alpes.

Identifier l'Ambroisie : (voir photo page suivante)

Un problème de santé publique :

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En Rhône-Alpes, 13 à 21% de la population est touchée.

Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Cette plante est une fabuleuse machine de production de grains de pollen et de semences : plusieurs millions de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 semences par pied.

Les semences, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux publics.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante (par exemple en mettant en place un couvert végétal) de la lutte curative pour empêcher l'émission de pollens et réduire les stocks de graines dans les sols (en éliminant l'ambroisie quand elle est présente).

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à la plateforme interactive de signalement ambroisie

L'élimination de l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie par 4 canaux différents :

- www.signalement-ambroisie.fr
- Application smartphone iOS et Android 4
- contact@signalement-ambroisie.fr
- tél. 09 72 37 68 88

Chaque signalement est transmis à la commune concernée, qui met en œuvre les actions permettant de l'éliminer.

Vous souhaitez devenir « habitant-référent ambroisie » et aider la commune dans le repérage et la coordination de la lutte contre l'ambroisie, faites-nous signe !

Contact départemental : Julie Servien-Rey, Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, Délégation départementale de la Drôme, Valence : 04 26 20 91 33

Contact local : Sabine Girard, élu référent Ambroisie : environnement@mairiedesaillans26.fr

Saillans révèle sa biodiversité

Les 30 et 31 mai, la FRAPNA Drôme, en partenariat avec la commune de Saillans, organisait les 13^{èmes} 24h Naturalistes. Cette manifestation a accueilli **une bonne quarantaine de naturalistes ou passionnés de la faune et de la flore**, parmi lesquels des habitants du village curieux et sensibilisés, pour arpenter et explorer les sentiers, les pentes et les vallons de la commune à la recherche de tout ce qui rampe, vole, se cache, s'épanouit... autour du village. **Les filets à papillons ou à chauve-souris, les jumelles, boîtes à insectes ou appareils photos** ont chauffé de l'aube jusque tard dans la nuit permettant la mise en évidence d'une biodiversité assez riche.

C'est bien souvent dans les prairies sèches qui subsistent ou les forêts claires que les espèces trouvées sont les plus intéressantes, depuis les nombreuses orchidées jusqu'aux insectes et papillons protégés comme la Proserpine. **La flore** est d'ailleurs largement caractérisée par les influences méditerranéennes.

Pour les oiseaux, le panel des espèces comprend à la fois des espèces plus méditerranéennes comme le petit-duc scops, le plus petit de nos hiboux, qui regagne l'Afrique chaque hiver et berce les nuits

Biodiversité

d'été de son petit chant fluté, et des espèces exigeantes du point de vue des milieux naturels fréquentés. L'aigle royal ou le grand-duc choisiront l'une des nombreuses falaises pour installer leur aire ; la pie-grièche écorcheur (un couple encore inventorié) recherchera une prairie encore pâturée avec des haies ou des buissons pour y empaler ses proies... Les inventaires sont maintenant à analyser mais on peut estimer à au moins une soixantaine les espèces qui nichent probablement sur le territoire de la commune. Une mention spéciale pour les hirondelles de fenêtre qui semblent se maintenir à un niveau intéressant au cœur du village. En effet dans un contexte de régression massif (au moins 80% des effectifs disparus en une trentaine d'année), la population de Saillans se monterait à **plus de 300 couples (350 nids en état)**. Il n'y a pas de données précises connues sur les décennies précédentes et ce chiffre permettra désormais de suivre l'évolution de la population. Les anciens pour-

ront peut-être témoigner d'une population beaucoup plus nombreuse avant. **Aux habitants de veiller** à pouvoir offrir aux générations futures le plaisir d'admirer à la belle saison, les ballets aériens de ces sympathiques oiseaux qui font aussi l'ambiance d'un village.

Les **reptiles, batraciens** et autres lézards ne sont pas en reste ; le rare et gros lézard ocellé n'a pas été trouvé mais rien ne prouve qu'on ne puisse le découvrir ici...

Enfin côté **mammifères**, la commune peut s'enorgueillir d'abriter à la fois le castor et le chamois ce qui reflète bien la diversité de ses milieux naturels.

Ce patrimoine naturel fait partie intégrale de la richesse de la commune ; il lui donne un caractère, une ambiance particulière et offre à tous, habitants ou hôtes de passage, l'occasion de s'émerveiller, de s'étonner et tout simplement de ressentir un peu de bonheur.

La lutte contre l'ambroisie : l'affaire de tous**Ambroisie****Ses Feuilles:**

- profondément découpées
- vertes sur les 2 faces
- Pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle)

Sa Tige:

- Plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.

Attention, l'ambroisie peut aussi être confondue avec l'**armoise** vulgaire laquelle a, contrairement à l'ambroisie, le dessous des feuilles de couleur argentée.

**Armoise***Biodiversité à Saillans*

Voici des photos d'espèces repérées et spécifiques de Saillans

Circaète
jean-le-blanc
(rapace)Ophrys drumana (orchidée
endémique de la Drôme)

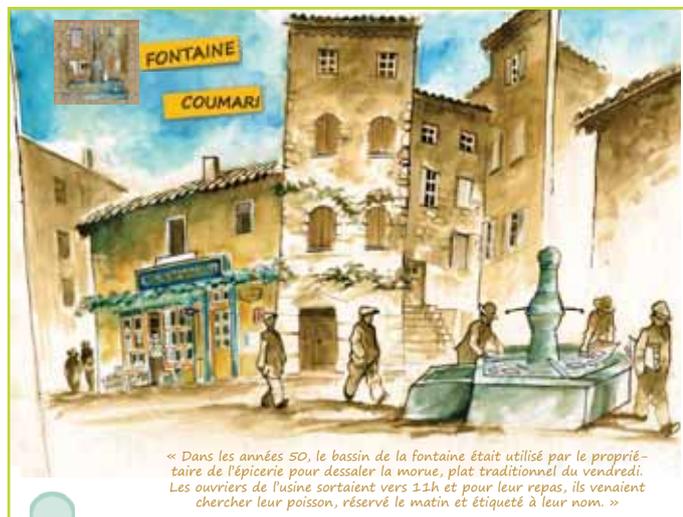
une salamandre



un proserpine



Circuit fontaines : « les chercheurs d'eau »



« Dans les années 50, le bassin de la fontaine était utilisé par le propriétaire de l'épicerie pour dessaler la morue, plat traditionnel du vendredi. Les ouvriers de l'usine sortaient vers 11h et pour leur repas, ils venaient chercher leur poisson, réservé le matin et étiqueté à leur nom. »

La région Rhône-Alpes et la fondation du patrimoine avaient décidé de lancer l'**opération « au fil du patrimoine »**, destinée à aider à la restauration du petit patrimoine bâti public de proximité, non protégé.

Ce dossier démarré sous l'ancienne mandature a été initié à la demande de l'association Vivre à Saillans. Il a été porté par le CDDRA de la vallée de la Drôme, accompagné par le SMDVD ;

Vivre à Saillans a fait appel à Marie-Anne MALET, du cabinet de médiation culturelle Kapyrus pour la conception du jeu et du livret d'accompagnement, et au GRETA VIVA 5 de Die, section patrimoine pour les travaux sur les fontaines.

Grâce au plan guide d'André BONNARD est né ce circuit « au fil de l'eau ».

Le choix a été fait de privilégier un circuit s'adressant aux familles ; l'emplacement des fontaines dans les ruelles permet une déambulation facile au cœur du centre ancien. Le circuit est accessible aux poussettes et fauteuils roulants.

Le livret d'accompagnement est né, enrichi des témoignages d'habitants relatant des « tranches de vie » autour des fontaines. Des photos anciennes ont été insérées. L'illustration a été réalisée par Yann Degruel, artiste saillanson.

La thématique de l'eau, élément précieux, est développée sous forme de jeux adressés aux enfants, et avec une manipulation au niveau de la fontaine Barnave, fontaine emblématique du circuit.

Le kit de découverte (le sac et son contenu) sera vendu (5 €) à l'office du tourisme de Saillans.

Ce circuit sera opérationnel début juillet.

Journée du patrimoine du 20 septembre

L'association Vivre à Saillans reçoit Claire PÉQUIGNOT archéologue responsable des fouilles de la Grande Rue, accompagnée de Michèle BOIS, historienne qui a interprété les découvertes sur le site du grand Cèdre. La conférence aura lieu à 14h30 au temple de Saillans.

Secrétariat et services Mairie de Saillans Place Maurice Faure 26340 SAILLANS • Tél. 04 75 21 51 52 • Courriel : accueil@mairiedesaillans26.fr • www.mairiedesaillans26.fr • Horaires d'ouverture secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h



• **Garde champêtre principal Olivier YRLES** police.municipale@mairiedesaillans26.fr

Compétences et commissions de la mairie de Saillans

Vincent BEILLARD, maire Annie MORIN, 1^{ère} adjointe maire1ereadjointe@mairiedesaillans26.fr • **Aménagement, travaux, sécurité** André ODDON, Michel GAUTHERON, Freddy MARTIN, travaux@mairiedesaillans26.fr • **Vivre longtemps au village, santé, social** Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Agnès HATTON, social@mairiedesaillans26.fr • **Enfance, jeunesse, éducation** Isabelle RAFFNER, Christine SEUX, jeunesse@mairiedesaillans26.fr • **Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine** David GOURDANT, Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Josselyne BOUGARD, associations@mairiedesaillans26.fr • **Economie & production locale** Fernand KARAGIANNIS, Vincent BEILLARD, economie@mairiedesaillans26.fr • **Environnement & énergie** Sabine GIRARD, Joachim HIRSCHLER environnement@mairiedesaillans26.fr • **Finances & Budget** Agnès HATTON, Vincent BEILLARD, finances@mairiedesaillans26.fr • **Référents Transparence-Information** Christine SEUX, Fernand KARAGIANNIS commissions@mairiedesaillans26.fr • **Référents Gouvernance et sollicitations médias** Vincent BEILLARD, Sabine GIRARD, Agnès HATTON, Fernand KARAGIANNIS relation@mairiedesaillans26.fr • **Conseiller municipal** François PEGON • **Elus à l'intercommunalité** Vincent BEILLARD, Agnès HATTON • **Conseillers départementaux** Martine CHARMET et Bernard BUIS

Vous voulez rencontrer un élu ? Rien de plus simple, prenez RDV par e-mail ou téléphonez au 04 75 21 51 52.